# Agreste Conjoncture

Commerce extérieur agroalimentaire



Décembre 2016 - n°12/12

Infos rapides

# En octobre 2016, l'excédent agroalimentaire français est en baisse sur un an

En octobre 2016, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 543 millions d'euros, en baisse de 259 millions d'euros par rapport à octobre 2015. Les exportations diminuent de 311 millions d'euros sur un an tandis que les importations se réduisent de 52 millions d'euros. Le solde commercial recule surtout avec l'UE (- 243 millions d'euros).

Le solde des échanges de produits agricoles bruts recule de 267 millions d'euros sur un an, en lien avec la forte baisse des exportations de céréales. A l'inverse, l'excédent des échanges de produits transformés augmente légèrement (+ 7 millions d'euros sur un an). En valeur, la baisse des exportations de produits transformés (principalement vins et champagne) est plus que compensée par la réduction des importations (tourteaux, viandes, vins).

#### **Sommaire**

Principales tendances du commerce extérieur  En glissement annuel, le recul des exportations pèse sur l'excédent agroalimentaire	page 2
Produits agricoles bruts	
Forte réduction des exportations de céréales	page 3
Produits agricoles transformés	
Sur un an, la réduction des importations compense la baisse des exportations	page 4
Sources et définitions	page 5
Pour en savoir plus	page 5



# Principales tendances du commerce extérieur

# Les faits marquants

# En glissement annuel, le recul des exportations pèse sur l'excédent agroalimentaire

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 543 millions d'euros en octobre 2016, soit une diminution de 259 millions d'euros par rapport à octobre 2015. Sur un an, la baisse des exportations en valeur (- 6 % soit - 311 millions d'euros) pèse sur l'excédent.

Avec les pays tiers, les exportations ont diminué de 109 millions d'euros (- 6 %). Dans le même temps, les importations ont reculé de 93 millions d'euros (- 7 %). L'excédent affiche donc une baisse modérée de 16 millions d'euros par rapport à octobre 2015 pour s'établir à 562 millions d'euros. Si l'excédent des échanges de produits transformés augmente de 127 millions d'euros sur un an, celui des produits bruts diminue de 143 millions d'euros. Le premier bénéficie de la hausse des exportations, principalement de boissons alcoolisées, conjuguée à une baisse des importations en tourteaux (notamment du Brésil), vins (Etats-

Unis, Chili) et préparations à base de poissons. En revanche, le second pâtit de la baisse des exportations de céréales, en valeur et en volume, par rapport à octobre 2015 principalement d'orge vers la Chine et de blé tendre vers l'Algérie.

Avec l'Union européenne, le solde du commerce extérieur perd 244 millions d'euros par rapport à octobre 2015 et est déficitaire pour le troisième mois consécutif (- 20 millions d'euros). Les exportations régressent de 203 millions sur un an (- 6 %) et les importations progressent de 41 millions d'euros (+ 1 %). Si la baisse des exportations touche aussi bien les produits bruts que les produits transformés, elle est particulièrement marquée pour ces derniers (- 133 millions d'euros, soit - 5 %). Les exportations de produits laitiers à destination de la Belgique et l'Italie ainsi que les ventes de vins vers le Royaume-Uni sont particulièrement concernées.

#### Les indicateurs

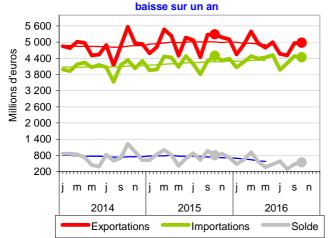
million d'euros

			Oct	tobre			Cumuls 10 mois						
Produits CPF2	Importations		Exportations		Solde		Import	ations	Export	tations	Solde		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
UE													
Produits bruts	576	630	783	714	208	84	5 611	5 996	8 589	8 356	2 978	2 360	
Produits transformés	2 528	2 514	2 543	2 410	16	-104	23 466	24 034	22 636	22 250	-830	-1 784	
AGROALIMENTAIRE	3 103	3 144	3 327	3 124	224	-20	29 078	30 030	31 225	30 606	2 147	575	
Pays tiers													
Produits bruts	506	490	375	216	-131	-274	5 144	5 351	4 552	3 742	-592	-1 610	
Produits transformés	880	803	1 589	1 639	709	836	7 981	7 889	14 082	14 261	6 101	6 371	
AGROALIMENTAIRE	1 386	1 293	1 964	1 855	578	562	13 125	13 241	18 634	18 002	5 509	4 762	
Monde													
Produits bruts	1 081	1 120	1 159	930	77	-189	10 755	11 347	13 141	12 098	2 386	750	
Produits transformés	3 408	3 317	4 133	4 049	725	732	31 448	31 923	36 718	36 510	5 270	4 587	
AGROALIMENTAIRE	4 489	4 437	5 291	4 980	802	543	42 203	43 271	49 859	48 608	7 656	5 337	

Source: Douanes/SSP

### Mises en perspective

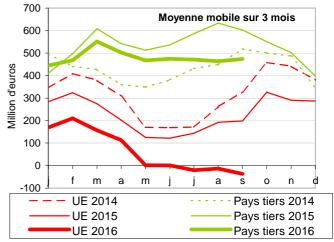
En octobre 2016, l'excédent agroalimentaire est en



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

# Sur un an, forte diminution du solde des échanges avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

# **Produits agricoles bruts**

#### Les faits marquants

#### Forte réduction des exportations de céréales

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est de nouveau déficitaire à - 189 millions d'euros en octobre 2016. Il marque une baisse de 266 millions d'euros par rapport à 2015 et se dégrade aussi bien avec les pays tiers qu'avec l'UE (respectivement - 143 et - 124 millions d'euros).

Les **exportations** (un peu plus de 0,9 milliard d'euros) reculent de 229 millions d'euros (- 20 % par rapport à octobre 2015). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations diminuer de 49 % sur un an. En orge, les ventes à destination de la Chine se sont taries alors que cette

dernière représentait le premier débouché des orges fourragères et brassicoles en 2015. En blé tendre, l'Algérie, principal client de la France pour cette céréale, a réduit ses achats de marchandises françaises du fait des spécificités qualitatives de la récolte 2016. Les quantités vendues vers le Maroc, autre débouché majeur pour le blé tendre français, apparaissent aussi en baisse.

Les **importations** (légèrement supérieures à 1,1 milliard d'euros) sont en hausse de 39 millions d'euros (+ 4 % par rapport à octobre 2015).

#### Les indicateurs

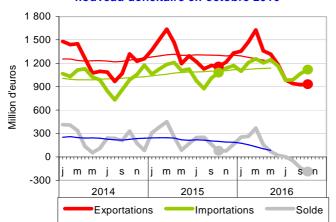
million d'euros

			Octo	obre			Cumuls 10 mois						
Produits CPF4	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
PRODUITS BRUTS	1 081	1 120	1 159	930	77	-189	10 755	11 347	13 141	12 098	2 386	750	
Agriculture et élevage	937	954	1 072	848	135	-105	9 396	9 821	12 324	11 290	2 928	1 470	
Céréales, légum., oléagi.	171	202	563	318	393	116	1 421	1 591	7 198	6 081	5 776	4 489	
Céréales n. c. riz	25	<i>5</i> 3	488	251	463	198	361	382	6 235	5 012	5 874	4 630	
Oléoprotéagineux	145	148	<i>7</i> 5	67	-71	-81	1 056	1 204	957	1 064	-99	-140	
Légumes, fleurs, plantes	194	188	178	170	-16	-17	2 527	2 631	1 795	1 937	-732	-694	
Légumes	151	149	150	148	-1	-1	2 060	2 187	1 530	1 697	-529	<b>-49</b> 0	
Prod. cult. permanentes	504	513	189	165	-314	-347	4 946	5 149	1 521	1 491	-3 425	-3 658	
Fruits	326	338	164	139	-161	-199	3 125	3 356	1 240	1 207	-1 885	-2 149	
Café, cacao, thé	86	<i>7</i> 5	1	2	-84	-72	847	778	27	20	-819	-758	
Animaux vifs, œufs, miel	69	51	141	194	73	143	501	450	1 810	1 782	1 309	1 332	
Bovins	2	2	63	119	61	117	38	28	1 092	1 139	1 054	1 111	
Produits sylvicoles	24	19	38	34	15	15	215	206	363	337	149	131	
Pêche et aquaculture	121	147	48	48	-72	-99	1 145	1 321	454	470	-691	-851	

Source: Douanes/SSP

# Mises en perspective

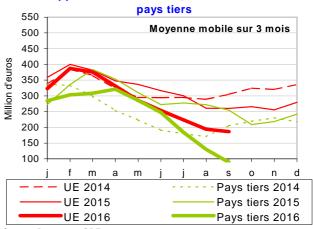
#### Le solde des produits agricoles bruts est de nouveau déficitaire en octobre 2016



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

# Sur un an, les exportations de céréales apparaissent en retrait, surtout vers les



Source: Douanes - CPF 2015

# Produits agricoles transformés

### Les faits marquants

### Sur un an, la réduction des importations compense la baisse des exportations

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 732 millions d'euros en octobre 2016, en hausse de 7 millions d'euros sur un an.

Les **exportations** diminuent de 84 millions d'euros (- 2 %) par rapport à octobre 2015. La valeur des exportations de vins et champagne perd 7 % sur un an (-61 millions d'euros). Vers le Royaume-Uni, un des débouchés les plus importants des vins et champagne français au sein de l'UE, les ventes apparaissent en

recul de 23 % (- 34 millions d'euros). Outre des volumes en baisse, les exportations ont été moins bien valorisées. Les ventes de produits laitiers reculent pour leur part de 2 % en valeur (- 9 millions d'euros).

Parallèlement, la valeur des **importations** diminue de 91 millions d'euros (soit - 3 % sur un an). Ce recul porte surtout sur les tourteaux (principalement ceux de soja, originaires du Brésil), les vins et les viandes (notamment celle de porc en provenance d'Espagne).

# Les indicateurs

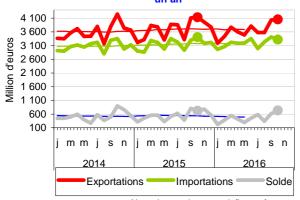
million d'euros

		Octo	bre			Cumuls 10 mois						
Produits CPF4	Importa	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		lde
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
IAA, TABACS	3 408	3 317	4 133	4 049	725	732	31 448	31 923	36 718	36 510	5 270	4 587
Viandes, prod. de l'abattage	456	427	414	398	-42	-29	4 621	4 318	3 684	3 535	-937	-783
Viande bovine	99	86	83	72	-16	-15	1 070	969	753	735	-318	-234
Viande porcine	69	56	72	71	3	14	697	544	624	661	-73	116
Volaille	90	89	96	86	6	-2	838	868	805	659	-33	-209
Prod. préparés de la pêche	357	338	70	77	-288	-262	3 107	3 181	671	689	-2 436	-2 492
Prod. à base de fruits & lég.	384	400	169	168	-215	-231	3 711	3 960	1 635	1 626	-2 075	-2 334
Huiles, tourteaux, corps gras	301	266	111	100	-191	-166	2 991	2 819	963	1 022	-2 028	-1 797
Tourteaux	135	99	20	6	-116	-92	1 413	1 149	134	108	-1 279	-1 041
Produits laitiers, glaces	253	250	532	523	279	273	2 708	2 625	5 436	5 147	2 728	2 522
Fromages	106	105	265	260	159	155	1 128	1 133	2 443	2 397	1 315	1 264
Produits des céréales	146	146	241	229	95	84	1 336	1 400	2 233	2 218	897	819
Biscuits, pâtisseries, pâtes	223	198	158	173	-66	-25	1 811	1 853	1 384	1 551	-427	-302
Autres produits alimentaires	746	743	735	715	-11	-28	6 294	6 620	6 597	6 666	303	45
Sucre	19	27	86	90	66	63	215	227	910	854	695	628
Chocolat, confiserie	339	314	224	207	-115	-107	2 305	2 471	1 792	1 805	-513	-666
Aliments pour animaux	79	80	183	179	104	100	770	807	1 869	1 728	1 099	920
Boissons	313	293	1 499	1 463	1 187	1 169	2 660	2 819	12 038	12 111	9 378	9 292
Vins, champagne	97	65	912	851	816	786	571	614	6 716	6 622	6 145	6 008
Eaux de vie, alcools	104	115	402	414	299	299	900	952	3 323	3 459	2 423	2 507
Tabacs	149	176	22	24	-127	-152	1 439	1 521	207	217	-1 232	-1 304

Source: Douanes/SSP

### Mises en perspective

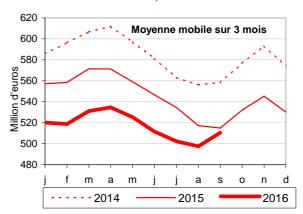
En octobre 2016, l'excédent des échanges en produits transformés progresse légèrement sur



Source: Douanes - CPF 2015 les moyennes mobiles sur 12 r

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

# La baisse des exportations de produits laitiers s'atténue, sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

### Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE: UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires. MM3 : moyenne mobile sur trois mois. MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

# Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr



# Agreste: la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr Directrice de la publication : Béatrice Sédillot Rédacteur : Thibaut Champagnol

Rédacteur : Thibaut Champagnol Composition : SSP

Composition : SSP Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole http://www.agreste.agriculture.gouv.fr (dans la rubrique Conjoncture)